AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE BOUCHES-DU-RHÔNE

En Direct

DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

13

ZOOM sur le Pôle Éco

Edito

La vie d'une exploitation est étroitement liée avec la vie personnelle de son gérant. À l'approche de l'âge de la retraite, de nombreuses questions se posent aussi bien du point de vue professionnel que personnel. Anticiper cette ét ape importante permet de la vivre le plus sereinement possible. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône peut vous accompagner dans l'anticipation de ce chapitre clé de votre exploitation agricole.

Romain BLANCHARD, élu référent Pôle Éco.

En bref

Étude auprès de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) pour le développement de partenariats entre agriculteurs et Grandes et Moyennes Surfaces

Durant la crise de la COVID 19 et le premier confinement, l'agriculture a démontré son rôle stratégique, sa capacité de résilience et a pu assurer l'approvisionnement alimentaire de la population française. Ce constat permet de confirmer la nécessité de conforter les actions de temps long et d'accélérer leur mise en œuvre en proposant des actions innovantes permettant de massifier les approvisionnements locaux. Pour ce faire, l'ACCM a commandé une étude pour le développement de partenariats entre agriculteurs et GMS. Durant le dernier trimestre 2021, les Pôles Valorisation-Diversification et Économie de l'Entreprise travaillent de concert pour rencontrer les agriculteurs ainsi que les enseignes de la grande distribution de ce territoire afin d'identifier les attentes et idées de chacun. De ce travail, devrait naître des propositions d'actions. Si vous êtes sur ce territoire, et intéressés par le sujet, vous pouvez nous contacter.

Vos contacts : Nathalie RAOUX : 06 07 46 16 10 - n.raoux@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Christophe PORRY : 06 33 11 57 07 - c.porry@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chiffre clé

37 %

C'est le pourcentage d'agriculteurs (hors secteur équin et paysage) de plus de 55 ans dans les Bouches-du-Rhône.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône participe à la quinzaine de la Transmission

La Chambre d'agriculture s'est depuis longtemps investie dans l'accompagnement de l'installation et le renouvellement des générations en agriculture. L'installation n'est possible que s'il y a transmission, pas seulement du foncier, mais aussi du savoir-faire. Pour cela, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône a créé en 2019 le Point Accueil Transmission. La conseillère du PAT rencontre les agriculteurs et agricultrices qui se posent des questions concernant leur arrêt d'activité dans un futur plus ou moins proche.
Dans l'objectif d'aller plus loin dans l'accompagnement, la Chambre d'agriculture met en place une formation intitulée « Prendre sa retraite en main ». L'objectif est de former les agriculteurs qui souhaitent prendre leur retraite à une échéance de 6 mois à 5 ans aux étapes clés du processus.
Cette formation aura lieu le 23 novembre 2021, le lieu exact reste à définir.
Cette journée aura lieu durant la quinzaine de la Transmission. Cet évènement à portée nationale, se déroulera du 19 novembre au 3 décembre. Les Chambres d'agriculture de PACA ont mis en place différents évènements :

- **Alpes de Haute-Provence** : 30 nov. : Permanence délocalisée du PAT de 9 h à 12 h - Les Rencontres à la transmission de 14 h à 17 h. Le PAT au Forum Installation organisé par Jeunes Agriculteurs 04 le 25 nov. et 2 formations retraite de 2 jours : les 15 et 16 nov. et 13 et 14 déc.
- **Hautes-Alpes** : 2 formations retraite le 25 et le 30 nov. et une demie journée d'information le 3 décembre.
- **Alpes-Maritimes** : Une matinée de témoignages et d'échanges suivie d'un Forum Installation Transmission le 18 nov.
- **Bouches-du-Rhône** : Formation retraite le 23 nov.
- **Var** : Permanences délocalisées du PAT dans tout le département.
- **Vaucluse** : Forum Installation Transmission (organisé par les JA84) le 23 nov. et 2 formations retraite le 25 nov. et le 9 déc.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la formation organisée par la Chambre d'agriculture 13, contactez : Chloé RIBOLLA :
06 30 51 43 53 - c.ribolla@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Lancement d'un appel à candidature pour la location de l'oliveraie départementale du Domaine de Roques-Hautes sur la Sainte-Victoire d'ici la fin de l'année

Suite à l'arrêt de l'exploitant en place depuis 2006, le Département souhaite aujourd'hui remettre à un nouvel agriculteur une oliveraie qui s'étend sur 3 communes (Le Tholonet, Beaurecueil et Saint-Antonin-sur-Bayon), en plusieurs îlots de tailles variables sur 28 parcelles cadastrales représentant une surface totale plantées de près de 15 ha.
La Chambre d'agriculture a été mandatée par la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels de la collectivité, en charge des domaines départementaux, pour l'assister dans le lancement et la gestion de l'appel à candidature.
L'appel à candidature sera donc lancé prochainement par la Chambre d'agriculture afin d'attribuer les parcelles. La location proposée intègrera des clauses spécifiques avec notamment le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique et la prise en compte d'enjeux en lien avec le risque naturel feu de forêt.
Les dossiers de candidature seront constitués dans le cadre d'un rendez-vous Conseil Agri-Projet avec un conseiller de la Chambre d'agriculture et comporteront les éléments utiles à l'appréciation de la candidature, notamment :

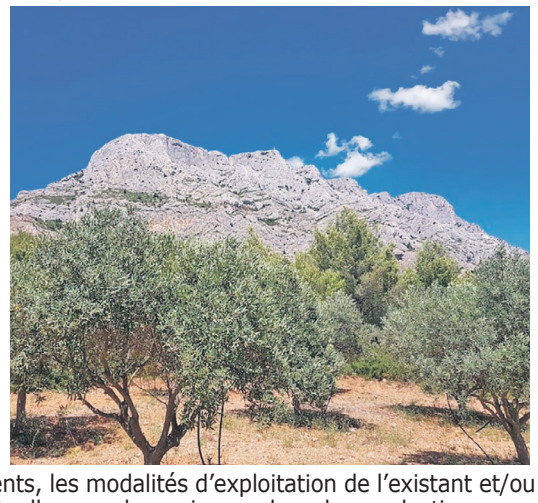

- Une présentation du candidat avec CV ;
- Sa situation professionnelle actuelle ;
- Son niveau de qualification (agricole et non agricole) ;
- Son expérience professionnelle (agricole et para-agricole) susceptible de mettre en exergue toute expérience pertinente pour l'exploitation de l'oliveraie ;
- Le cas échéant, son statut social agricole actuel et son éventuelle éligibilité à la Dotation Jeune Agriculteur ;
- Une description la plus détaillée possible du projet d'installation et/ou de l'exploitation déjà existante comprenant (foncier et les bâtiments, les modalités d'exploitation de l'existant et/ou les besoins et les contraintes éventuelles pour leur mise en place, les productions avec les itinéraires techniques, la commercialisation, l'organisation du travail, …) ;
- Le plan de financement avec les investissements envisagés (matériels notamment) et les modalités de financement (autofinancement, emprunt, subventions, …).
- La structure juridique, statuts sociaux et options fiscales existantes et/ou envisagées

Une visite préalable de l'oliveraie sera réalisée dès le lancement de l'appel à candidature.

Si vous êtes intéressés et souhaitez postuler, contactez Laura BRONDINO :
06 79 41 08 02 – l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

Choisir le contrat et déterminer le poste et le salaire lors d'une embauche : janvier 2022

Bien préparer sa retraite et la transmission de son exploitation : le 23 novembre 2021 à Aix-en-Provence (13)

Votre contact : Christèle COLLIOT : 06 73 27 83 81
c.colliot@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Conseil Agri-Prévision

Vous êtes un porteur de projet, la Chambre d'agriculture vous propose :

- La clarification et la hiérarchisation de vos interrogations avec une prise de recul ;
- Une mise en réseau avec l'ensemble des professionnels de la création d'entreprises et des techniciens de filières ;
- Le suivi par un conseiller référent dans la construction de votre projet.

Nous vous remettons :

- Une feuille de route avec le détail des étapes à réaliser ;
- Un dossier de présentation final, contenant l'ensemble des éléments à retenir pour votre installation.

Votre contact : Marie RODRIGUEZ : 04 42 23 90 06
m.rodriguez@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Vous recherchez un accompagnement sur une thématique spécifique, nos conseillers vous accompagnent, contactez-nous : 04 42 23 06 11 - accueil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 13. 22, rue Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence cedex 01
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi 16 h 30).
www.chambre-agriculture13.fr
www.facebook.com/agri13

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

La certification vous assure la qualité de notre service.
La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.